ROZOY FLASH

17 octobre 2013 N°130

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 octobre 2013

La séance du Conseil Municipal du 4 octobre, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00 salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
- José FLUCHER,
- Jean-Marie THOUANT,
- Jean-Pierre GARD,
- Frédéric QUIGNON,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Nathalie FLUCHER,
- Dominique LECLERCQ,
- Marie-Agnès MARCHAND,
- Sylvain POULAIN.

Absents excusés :
- Claude MONARQUE, pouvoir à Nicolas FRICOTEAUX,
- Jeany MAIZIERES, pouvoir à Sandrine CHARLIER,
- Jean-René DURTETTE, pouvoir à Jean-Pierre GARD.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Travaux d'éclairage public,
- Vote de crédits,
- Renouvellements et création de contrats CUI-CAE,
- Intégration d'une parcelle dans le domaine public communal,
- Demande de subvention « amendes de police » parking rue Charles de Gaulle,
- Zone de rencontre, rue de Sedan et ruelle Cochepin,
- Subventions F.D.S.V.,
- Dépôt permis de construire maison médicale et réfectoire scolaire,
- Statuts du S.I.E.M.P.P.R.,
- Appel d'offres maison médicale et travaux d'accessibilité/sécurité Mairie,
- Avenant convention matériels de cuisine hôtel-restaurant,
- Demande de subvention Leader vitraux chapelle,
- Questions diverses.

A la demande de M. le Maire, un point est ajouté à l'ordre du jour :
- Médiathèque municipale

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

Avant de débuter la séance, un moment de recueillement est observé à la mémoire de M. Roger ANDRE, Conseiller Municipal, décédé le 16 août 2013.

Après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

DELIBERATIONS

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Il est décidé de réaliser des travaux d'éclairage public rue de la Cour des Prés (voie d'accès à la maison de retraite et au centre de secours) pour un montant résiduel pour la commune de 1600,00 €.

RENOUVELLEMENTS ET CREATION DE CONTRATS CUI-CAE

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat CUI-CAE de M. Damien HALLÉ pour une durée de 6 mois à compter du 16 octobre et de M. Eric LEMAIRE pour 8 mois à partir du 1er novembre 2013.
Par ailleurs, il est décidé de créer un nouveau CUI-CAE à compter du 1er novembre, pour une durée de 8 mois. M. Jimmy EUDES occupera ce poste.

VOTE DE CREDITS

José FLUCHER, Adjoint aux Finances, propose plusieurs votes de crédits qui sont acceptés :

Dépenses de Fonctionnement :

C/023 :	-	9 400.12 €	virement pour dépenses d'investissement
C/61523 :	+	8 500.00 €	éclairage public
C/64162 :	+	6 400.00 €	contrats aidés
C/673 :	+	0.12 €	non valeur exercice 2012 (réduction loyer)

Recettes de Fonctionnement :

C/6419 :	+	6 000.00 €	remboursements contrats aidés par l'Etat
C/70878 :	-	4 500.00 €	remboursements charges locatives
C/7321 :	+	4 000.00 €	attribution complémentaire recettes fiscales

Dépenses d'Investissement :

C/2151-12 :	+	10 000.00 €	drainage fossé rue des Verseaux
C/2313-12 :	-	10 000.00 €	drainage fossé rue des Verseaux
C/2313-22 :	-	9 400.12 €	travaux église

Recettes d'Investissement :

C/021 :	-	9 400.12 €	virement du fonctionnement

INTEGRATION D'UNE PARCELLE

Il est décidé d'intégrer la parcelle AB 458 dans le domaine public communal (parking face à la boucherie de M. et Mme BRAY), cette parcelle faisant actuellement partie du domaine privé de la commune et ne pouvant bénéficier de subventions pour son aménagement.

DEMANDE DE SUBVENTION « AMENDES DE POLICE » PARKING RUE CHARLES DE GAULLE

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu d'aménager un espace de stationnement rue Charles de Gaulle (parcelle AB 458) pour faciliter la circulation dans la première partie de cette rue très étroite qui accueille plusieurs commerces. Cette opération peut bénéficier des subventions allouées au titre des recettes provenant des amendes de police relatives à la circulation routière. Par conséquent, le Conseil Municipal accepte de réaliser les travaux d'aménagement pour un montant de 13 428.68 Euros hors taxes et sollicite une subvention au titre des amendes de police.

ZONE DE RENCONTRE, RUE DE SEDAN ET RUELLE COCHEPIN

Le Conseil Municipal accepte le principe de l'instauration d'une zone de rencontre dans la partie de la rue de Sedan concernant l'école et dans la ruelle Cochepin (locaux des employés communaux).

Ce classement implique la priorité des piétons et une limitation de vitesse à 20 km/heure pour tous les véhicules.

AVENANT CONVENTION MATERIELS DE CUISINE HOTEL-RESTAURANT

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec M. et Mme DE KREIJ concernant l'utilisation et l'acquisition du matériel de cuisine de l'hôtel-restaurant.

Cette convention annule et remplace celle prise le 1er mars 2013 (achat du matériel de cuisine par M. et Mme DE KREIJ sur les années 2013 et 2014 au lieu de 2014 et 2015).

SUBVENTIONS F.D.S.V.

Le Conseil Municipal accepte les subventions départementales suivantes (35% du montant des travaux HT) pour des travaux de voirie :

- rue d'Aigle	609,80 €
- ruelle Cochepin 2ème section	1 396,90 €
- trottoirs allée Mimosas	3 146,31 €
- rue de Sedan 1ère section	2 176,79 €
- rue de Sedan 2ème section	6 661,89 €
- rue de la Neuville	2 038.62 €
- croisement rue P. et S. Digue/rue Jean Mermoz	490,51 €

A noter que ces subventions correspondent aux travaux réalisés dans la commune cet été.

Seule l'opération concernant la rue de la Neuville n'a pas encore été commencée, il s'agit de la réfection de la sente piétonne à l'intersection de la route de Montcornet et de la route de Chéry les Rozoy (en contrebas des barrières de sécurité).

DEPOT PERMIS DE CONSTRUIRE MAISON MEDICALE ET REFECTOIRE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de déposer deux permis de construire : l'un pour la maison médicale et l'autre pour la création d'un réfectoire scolaire, place du Chapitre (étage de la maternelle se trouvant dans la maison « Delamarre »).

Le projet de réfectoire est porté par le Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand.

Il consiste en l'aménagement d'une salle de réfectoire permettant d'éviter de véhiculer les enfants au collège pour le repas du midi, les repas seraient apportés sur place et continueraient à être préparés par le collège.

Par ailleurs, cette nouvelle salle pourrait également être utilisée pour les activités à mettre en place à la rentrée 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ce projet est financé à 80% par l'Etat, la Région et le Département.

Le reste à charge pour le Syndicat sera financé par le biais d'un emprunt dont l'annuité sera très largement couverte par la baisse des dépenses relatives au transport des enfants par minibus actuellement mis en place.

STATUTS DU S.I.E.M.P.P.R

Etant donné la nécessité de mettre en place en 2014 des activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et afin, par ailleurs, de permettre au Syndicat d'engager des travaux dans les locaux appartenant à la commune, notamment ceux relatifs à la création d'un réfectoire, il est décidé de modifier les statuts du S.I.E.M.P.P.R. comme suit :

ajout des dispositions suivantes à l'article 2 - le Syndicat a pour objet :

- de mettre en œuvre des activités périscolaires,
- d'assurer les investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'école publique, notamment au niveau du mobilier, du matériel et des locaux dans la limite des possibilités offertes par la convention de mise à disposition de ces locaux scolaires.

APPEL D'OFFRES MAISON MEDICALE ET TRAVAUX D'ACCESSIBILITE/SECURITE MAIRIE

Concernant l'appel d'offres nécessaire à la réalisation des travaux de la mise en sécurité et d'accessibilité de la mairie, le Conseil Municipal, à la majorité (13 pour et 1 abstention), précise la délibération du 13 décembre 2012 et établit les critères d'attribution du marché comme suit :

- Valeur technique : 60%
- Prix des prestations : 40%.

Par ailleurs, il est décidé de lancer la consultation des entreprises, concernant la construction d'une maison médicale en procédure adaptée (MAPA), en lots séparés. Les critères d'attribution du marché sont définis comme suit :

- Valeur technique : 60%
- Prix des prestations : 40%.

DEMANDE DE SUBVENTION LEADER VITRAUX CHAPELLE

Le Conseil Municipal décide de déposer, auprès du Syndicat Mixte du Pays de Thiérache, une demande de subvention LEADER pour les travaux de restauration des vitraux de la chapelle rue Notre Dame, au titre de la « Conservation et valorisation du patrimoine culturel ».

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses hors taxes		:	18 127.96 euros
Recettes :			
- DETR	25 %	:	4 532.00 euros
- CDDL	20 %	:	3 625.60 euros
- LEADER	20 %	:	3 625.60 euros
- Ministère de l'Intérieur	14.89 %	:	2 700.00 euros
- Fonds propres	20.11%	:	3 644.76 euros

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

M. le Maire rappelle que la Bibliothèque Départementale de Prêt souhaite que la médiathèque municipale soit gérée par la Commune et non plus par une association. Il est donc décidé :

- de nommer Mme Arlette BOURHIS, responsable de la médiathèque,
- la gratuité pour tous les adhérents,
- d'accepter les dons provenant de la dissolution de l'association « Au Fil des Pages »,
- de fixer le budget annuel de la médiathèque à 0.60 € par habitant soit 622.80 €,
- d'adopter le règlement intérieur élaboré par la commission Culture et les responsables de la médiathèque.

QUESTIONS DIVERSES

DOSSIER ANTENNE ORANGE

M. le Maire fait le point sur les démarches entreprises pour la construction d'un relais de téléphonie mobile sur la commune.
Les nombreuses interventions de personnalités et courriers de relance adressés à Orange n'ont, pas encore, à ce jour, fait évoluer le dossier. D'autres contacts vont être pris prochainement.
Nota : la société Orange verse déjà une location annuelle de terrain à la commune de 1 020 € et de 510 € au CCAS, propriétaires des terrains concernés (cette location atteindra 2 500 € et 1 000 € à l'ouverture du chantier).
La déclaration préalable de travaux a reçu un avis favorable le 28/08/2012. .

ENTRETIEN ESPACES VERTS MAISON DU CIL

Jusqu'à présent, la commune était chargée de l'entretien des abords des résidences Roitelet et Mésanges, rue Beauvillers, moyennant une indemnité versée par la Maison du CIL, propriétaire du site.
M. le Maire informe que la Maison du CIL doit désormais passer un appel d'offres pour toutes ses résidences, il ne sera donc plus possible que la commune entretienne ces abords à partir de 2014. Une société privée ou un atelier protégé s'en chargera, selon le choix de la Maison du CIL.

HAIES BOCAGERES

Dans le cadre du Syndicat Mixte du Pays de Thiérache, des aides européennes sont encore possibles (avant la fin de l'année), à hauteur de 55% pour la plantation de haies.
Jean-Pierre GARD, adjoint délégué aux Affaires Rurales, est chargé d'étudier les possibilités de plantation en différents endroits de la commune.

LOCATION DE TERRAIN FAMILLE BONNIER

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la reconduction, par le CCAS, pour une durée de 30 ans, de la convention de location de terrains, rue du Pont du Rieux, à la famille BONNIER.

PARTENARIAT T.A.C.T.

Il est décidé de reconduire le partenariat avec l'association T.A.C.T., présidée par Xavier BOULANDE, pour le financement de l'école de musique.
Lors du budget 2014, une subvention sera attribuée à l'association intercommunale en fonction du nombre d'enfants de la commune fréquentant l'école de musique.

MAISON DE RETRAITE

M. le Maire revient sur la réunion du 26 septembre qui a rassemblé plus de 400 personnes à la salle des fêtes.
Il précise que le tarif mensuel pour un résident n'est pas encore connu et que les négociations sont en cours à ce sujet entre MBV le gestionnaire, l'Etat (Agence Régionale de Santé) et le Conseil Général.
Par ailleurs, concernant les embauches, il rappelle qu'en aucun cas, la commune n'en est responsable et qu'il faut adresser ses demandes à POLE EMPLOI à l'adresse suivante :
POLE EMPLOI – A l'attention de Mme KOFFMANN – 13, avenue Charles de Gaulle – 02007 LAON Cedex
ape.02035@pole.emploi.fr

Par ailleurs, M. le Maire indique que les travaux devraient se terminer en fin d'année pour une ouverture prévue en mars 2014.

EOLIENNES

M. le Maire explique que la loi ayant changé au niveau des possibilités d'implantation des éoliennes, le projet existant il y a quelques années sur les Ardennes proches et la commune a été réactivé.
Les promoteurs rencontreront prochainement le Conseil Municipal à ce sujet.
Il est important de souligner que l'étude du projet en question avait été poursuivie sur les Ardennes et avait abouti favorablement.
La question d'implantations d'éoliennes à proximité de ROZOY se posait donc sans que la municipalité puisse s'y opposer.
Il s'agit donc là d'une éventuelle extension à un projet en voie d'aboutissement.

Après la programmation de réunions de commissions et du Conseil Municipal (vendredi 25 octobre à 20h00), un tour de table clôture la séance à 22h00.

Obsèques de Roger ANDRÉ Conseiller Municipal de ROZOY-SUR-SERRE
Mardi 20 août 2013

Décédé à Reims le jeudi 16 août 2013, les obsèques de Roger ANDRÉ ont eu lieu en la Collégiale Saint Laurent devant une nombreuse assemblée.
Voici le texte qui a été lu par M. le Maire au cours de la cérémonie funèbre :

"Roger ANDRÉ était une figure locale de ROZOY depuis plus de 40 ans.
Il est entré à l'usine Digue au début des années 70. Entreprenant, ayant le sens des responsabilités, sachant se faire entendre, il devient chef d'équipe à la production.
Il s'établit ensuite dans notre Commune avec Anne-Marie, son épouse, en 1978.
Rapidement, il s'investit dans la vie locale, au niveau du club de football, notamment, au sein duquel il occupera successivement les postes de vice-président, président et, depuis quelques années, président d'honneur.
Il ne se contentait d'ailleurs pas de cette fonction honorifique et s'activait chaque dimanche de match pour assurer la billetterie avec assiduité et autorité.
C'était l'un des maillons forts de l'US ROZOY à laquelle il va désormais beaucoup manquer.
Avec les difficultés de Digue, Roger perd son emploi en 1983. S'ensuit alors une période de 2 ans de chômage pendant laquelle il suit une formation de chauffagiste.
Ce n'est pourtant pas dans cette branche qu'il poursuivra sa vie professionnelle mais dans la sous-traitance automobile, à la M.A.T.T., où il entre en 1985 comme agent de fabrication.
Très impliqué au service de ses collègues, Roger devient rapidement membre puis secrétaire du comité d'entreprise de la M.A.T.T. mais aussi du comité de groupe TREVES regroupant 7 unités de production.
Il est également élu délégué du personnel et défend toujours vigoureusement, avec la détermination et la conviction qu'on lui connaît, les intérêts des salariés de l'entreprise.
Roger est une figure qui compte parmi les salariés de la M.A.T.T. et, bien que la maladie l'éloigne, dès 2003, de l'usine, il ne perd pas le contact avec ses camarades dont beaucoup sont présents aujourd'hui pour lui rendre un dernier hommage.
Son engagement associatif et professionnel l'amène, tout naturellement, à briguer un mandat communal.
Ainsi, Roger devient Conseiller Municipal le 18 Mars 2001 et les Rostands lui renouvellent leur confiance, en 2008, pour un second mandat.
Il était membre de plusieurs commissions, en particulier de la commission emploi-insertion dont il était le président. Il était aussi vice-président du Comité des Fêtes, aux côtés de son ami Sylvain et avec lequel il avait déjà tant œuvré au sein du comité d'entreprise de la M.A.T.T.
Roger était un membre important de l'équipe municipale, c'était un homme qui savait s'engager, sur lequel on pouvait compter, qui savait prendre ses responsabilités et exprimer son point de vue.
C'était un pilier de l'USR, du Conseil Municipal mais aussi, bien entendu, pour sa famille, c'était un mari, père et grand-père affectueux et aimé.
Energique et direct, Roger était aussi très sensible, fidèle en amitié, dévoué et altruiste, il ne faisait jamais défaut.
Il savait aussi plaisanter, avait toujours le mot pour rire et le sens de la convivialité.
C'était un passionné dont la voix forte portait : puisse celle-ci résonner encore longtemps dans nos cœurs et dans nos mémoires !
Au revoir Roger."

INFORMATIONS GENERALES

OPERATION BRIOCHES

L'opération brioches menée au profit de l'Association de Parents de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis « Les Papillons Blancs » s'est déroulée dans la commune, le weekend du 11 au 13 octobre et a permis de récolter 1012,75 €. Merci à tous les donateurs ainsi qu'aux bénévoles.

UN NOUVEAU PRETRE DANS LA PAROISSE

Bienvenue à l'abbé Georges DELAPORTE, nouveau curé de la paroisse Notre Dame de l'Espérance.
La messe d'installation, qui a eu lieu dimanche 13 octobre à Montcornet, était présidée par Monseigneur Hervé GIRAUD, évêque de Laon, Soissons et St Quentin. Bienvenue à notre nouveau prêtre et bonne retraite à M. l'abbé Roger GRANÇON qui a pris résidence à la maison de retraite de La Ferté Chevresis.

VENTE DE MATERIELS

Afin de liquider différents matériels de réforme appartenant à la commune (mobilier hôtel-restaurant – tables d'écoles – vaisselle etc.…), une vente sera organisée à la salle des fêtes le samedi 26 octobre (10h/12h et 13h30/17h30) et le dimanche 27 octobre au matin (10h/12h).

Des prix extrêmement attractifs seront pratiqués.

RESTOS DU CŒUR - RENCONTRES AVEC LES FAMILLES

Les rencontres avec les familles pour bénéficier de l'aide alimentaire des Restos du Cœur auront lieu :

. mardi	12 novembre 2013	14 h 00 à 17 h 00
. jeudi	14 novembre 2013	14 h 00 à 17 h 00
. vendredi	15 novembre 2013	14 h 00 à 17 h 00

au local des Restos du Cœur : 273, rue Charles de Gaulle 02360 ROZOY SUR SERRE.

Merci de vous munir de tous justificatifs originaux récents :
IDENTITÉ et LIVRET DE FAMILLE – RESSOURCES – CHARGES
Pour tous renseignements, téléphoner au 03 23 98 54 32 ou au 03 23 98 82 08

FOYER RURAL DU PAYS ROSTAND
RANDONNÉES PÉDESTRES

CALENDRIER 4ème trimestre 2013

Mardi 5 novembre 2013
Mardi 3 décembre 2013

Samedi 26 octobre 2013
Samedi 23 novembre 2013
Samedi 21 décembre 2013

Départ à 14 h 00 place de l'Europe à Rozoy sur Serre - Gratuit pour les adhérents – 2,00 € pour les non adhérents
Pour tous renseignements, tél. 03 23 98 11 90

les Amis de Rozoy et de sa Collégiale

MESSAGE - RECONSTITUTION DE LA VIE DES SOLDATS MORTS EN 14-18

Nous avons entrepris de reconstituer la vie des soldats morts en 14-18 figurant sur le monument aux morts, les plaques de la mairie et de la collégiale.
Avez-vous des renseignements (par exemple leur métier, le nom de leur épouse s'ils étaient mariés, …), des photos, pour certains le lieu de leur sépulture et la photo de leur tombe ?
Notre but est de faire paraître un ouvrage regroupant tout ce que nous aurons trouvé, afin de rendre hommage à nos soldats et faire en sorte qu'ils soient toujours présents dans nos mémoires.
Tout document prêté vous sera rendu ou photographié sur place si vous ne souhaitez pas vous en séparer.
Vous pouvez contacter Jean ROULET (03 23 98 51 08) ou Lucienne BEKALAREK (03 23 98 82 08).
Un grand merci par avance pour votre aide.

les Amis de Rozoy et de sa Collégiale en partenariat avec GÉNÉALOGIE AISNE vous proposent de vous aider à retrouver vos ancêtres

PERMANENCES 4ème trimestre 2013
LES VENDREDIS 18 OCTOBRE – 15 NOVEMBRE – 20 DECEMBRE 2013 – de 14h00 à 16h00

Bureau « Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale » 6, rue Jean Mermoz (au-dessus de la Poste)
Pour tous renseignements (entre autres tenue de la permanence) tél. 03 23 98 51 08 TOTALE GRATUITÉ

CROTTES DE CHIENS !! RAPPEL suite à des réclamations reçues en Mairie

Une fois de plus, nous demandons aux propriétaires de chiens, de ramasser les déjections de leur animal favori.
Ce n'est quand même pas difficile de mettre, avant de partir promener son chien, un sac plastique ou papier (disponible en mairie) dans sa poche afin de parer à toute éventualité et de ne laisser aucune trace même si l'on dit que cela porte bonheur de marcher dedans !!
Posséder un chien, c'est avoir des responsabilités. Merci de la part de tous les piétons…